

LA VOIX DU NORD

Bonjour

UNE LEÇON

Dans notre édition d'aujourd'hui, on vous parle du nouveau pôle médicalisé qui sera construit à Coquelles (*lire en page 12*). La direction de l'AFAPEI, gestionnaire du site, explique que le Covid a eu un impact sur le projet et notamment sur sa conception. Tout a été pensé en vue d'une possible nouvelle pandémie, par exemple avec la mise en place des cloisons. On se demande si d'autres investisseurs sauront également s'inspirer de cette

crise sanitaire. Par exemple, tous les nouveaux magasins pourraient désormais n'installer que des portes automatiques pour que les clients ne soient pas obligés de toucher les poignées. Les distributeurs de gel hydroalcoolique pourraient devenir une nouvelle « norme », tout comme des caisses automatiques pour échanger encore moins de microbes. En tout cas, une chose est sûre : le temps est venu de tirer quelques leçons de cette épidémie. **D. M.**

Météo

Matin 1°C



Après-midi 7°C

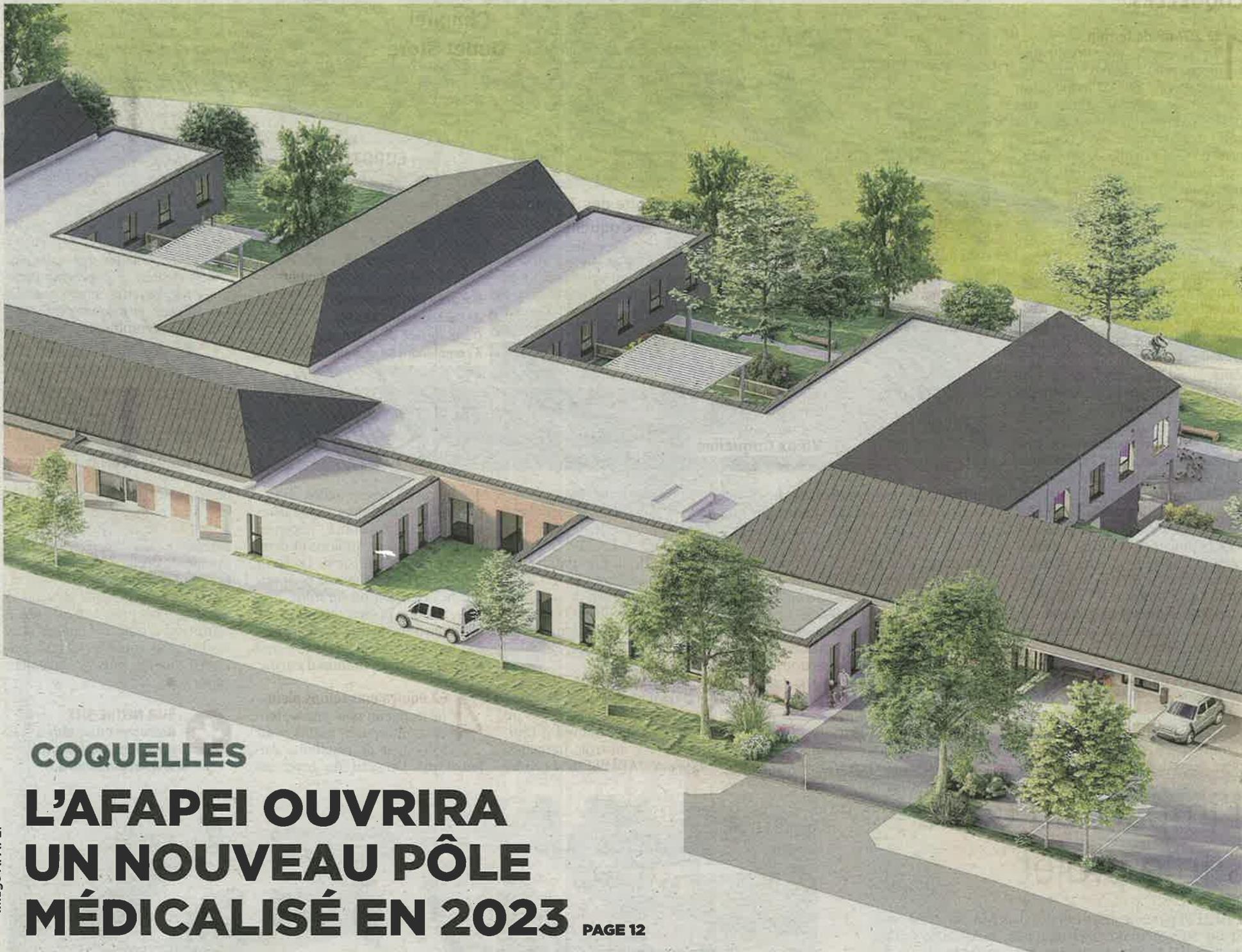


Demain

Matin -1°C



Après-midi 10°C



COQUELLES

L'AFAPEI OUVRIRA UN NOUVEAU PÔLE MÉDICALISÉ EN 2023

PAGE 12

CALAIS
La bombe découverte sur le site d'Alcatel a été désamorcée

PAGE 13

CALAIS
Faute de visas, 136 Ukrainiens hébergés à l'auberge de jeunesse ce week-end

PAGE 14

CALAISIS
Ouvertures, fermeture : retrouvez l'actualité de vos commerces locaux

PAGE 16

le rendez-vous éco

Un nouveau pôle médicalisé de l'AFAPEI ouvrira en 2023

L'association AFAPEI (accompagnement des personnes handicapées) du Calaisis va construire un pôle médicalisé à Coquelles. Un investissement de plus de sept millions d'euros.

PAR DARIANNA MYSZKA
calais@lavoixdunord.fr

COQUELLES.

1 12 207 m² de terrain
Le nouveau pôle médicalisé occupera deux parcelles achetées par l'association AFAPEI (accompagnement des personnes handicapées) dans la zone des Terrasses de Coquelles, près de Cité Europe. Il sera dédié aux personnes en situation de handicap intellectuel sévère à profond. La plupart nécessitent une vigilance constante par rapport à leur mise en danger et des soins importants.

Les travaux de ce nouvel établissement de 2 996 m², prévus pour durer 15 mois, devraient débuter dans les mois à venir. « On doit relancer des consultations pour les travaux. On espère une ouverture, dans le meilleur des cas, à l'été 2023 », explique le directeur général de l'AFAPEI du Calaisis, Frédéric Descamps.

Cette structure accueillera une maison d'accueil spécialisée (MAS) et remplacera le pôle médicalisé actuel, où se trouve le foyer d'accueil médicalisé (FAM) Arc-en-Ciel, rue Platon, à Calais. « Le bâtiment se trouvant à Calais n'est pas notre propriété. Nous allons y installer un pôle de services, situé en ce moment à Coulogne », poursuit le directeur général. Un jeu de chaises musicales en quelque sorte.

2 54 chambres
Actuellement, le pôle médicalisé de Calais propose 35 chambres. Le nouveau bâtiment en accueillera 19 de plus, dont des hébergements per-

PROJET DE NOUVEAU PÔLE MÉDICALISÉ DE L'AFAPEI Ouverture prévue en 2023 à Coquelles



« Le nouveau pôle possèdera également des salles d'activités avec une balnéothérapie, une snoezelen ou encore une ergothérapie. »

manents, des temporaires, des accueils de jour, ainsi que l'accueil pour des personnes avec le trouble de l'autisme. Toutes les chambres, d'environ 22,5 m² auront leur propre salle de bain.

Le nouveau pôle possèdera également des salles d'activités avec une balnéothérapie, une snoezelen (une stimulation multisensorielle contrôlée) ou encore une ergothérapie. « Ce projet a vocation de permettre aux personnes accueillies d'évoluer dans un cadre de vie plus adapté à leurs besoins », souligne la directrice du pôle, Sabine Roux. « Cet investissement

était une nécessité au vu du manque de place dans la structure existante », précise Jean-Marc Lecerf, président de l'AFAPEI. En effet, un tiers de la population du FAM Arc-en-ciel relève en fait d'une MAS, en raison de son surhandicap. Les profils de cette population ne correspondent pas à l'agrément pour ce foyer.

3 7,5 millions d'euros
Le coût global de l'investissement s'élève à 6 916 000 €, auquel il faut ajouter le prix de trois parcelles acquises par l'AFAPEI sur la zone

des Terrasses de Coquelles. Au total, les gestionnaires d'établissement médico-sociaux dépenseront plus de sept millions et demi d'euros. « La troisième parcelle achetée servira, à l'avenir, pour une future extension ou un autre projet », indique le directeur général. Le département du Pas-de-Calais accompagne le projet avec une subvention d'un million d'euros.

4 62 équivalents temps plein
Le nouveau pôle nécessitera de nombreuses mains pour s'occuper de résidents. Aujourd'hui, l'effectif du foyer est

équivalent à 48 temps pleins. Le pôle de Coquelles en aura besoin de 62. « On cherchera des aides-soignants, des infirmiers, tout le monde », déclare Sabine Roux. Elle appréhende cette mission : « C'est très compliqué de trouver des gens en ce moment. Ils ont le sentiment d'avoir été oubliés et ne veulent plus travailler dans le métier. Il faudrait plus de reconnaissance ».

+ SUR NOTRE SITE
Retrouvez une vidéo complémentaire sur www.lavoixdunord.fr.

L'impact du Covid sur le projet

L'AFAPEI parle de deux impacts liés à la pandémie sur la construction du nouveau pôle médicalisé à Coquelles. D'abord, sur le prix des constructions. « Le coût des matières premières a augmenté donc, automatiquement, le coût de travaux est, lui aussi, en hausse. On parle de 20 à 30 % de plus. Ce chiffre pourra à nouveau augmenter avec la guerre en Ukraine », estime Frédéric Descamps, directeur général de l'AFAPEI du Calais. Le Covid a également permis une nouvelle réflexion. Désormais, la nouvelle structure aura la possibilité de cloisonner des espaces en cas d'une nouvelle pandémie. L'accueil de jour sera donc possible. ■



La visualisation du futur pôle médicalisé à Coquelles. IMAGE L'AFAPEI